



## RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Arrêté n°2021/DRAES/CROUSLORRAINE-Elections/11

**La rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,**

**VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles R822-12, R822-12-1 et R822-12-2 ;

**VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

**VU** le décret n°2016-1354 du 11 octobre 2016 relatif au ressort territorial des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

**VU** le décret n°2021-90 du 29 janvier 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration du centre national des œuvres universitaires et scolaires et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ainsi qu'à la prorogation des mandats des membres de ces conseils ;

**VU** le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif notamment à l'organisation d'un vote électronique par internet pour les élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

**VU** l'arrêté du 13 août 2021 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

**VU** la note du 31 août 2021 relative à l'organisation des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

**VU** le procès-verbal du 10 décembre 2021 portant proclamation des résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Crous de Lorraine.

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Sont proclamés élu(e)s au conseil d'administration du Crous de Lorraine, suite au scrutin qui s'est déroulé du 6 décembre 2021 au 10 décembre 2021, les étudiant(e)s ci-dessous désigné(e)s :

#### **Collège Lorraine Sud**

- Liste « Bouge ton Crous avec Fédélor et tes associations » :
  - TOUCH Pheakdey, titulaire,
  - LERAY-LESCUYER Romain, titulaire,
  - MANGEOLLE Elisa, titulaire,
  
  - ZUDDAS Enzo, suppléant,
  - KARLESKIND Aurélia, suppléante,
  - JANOT Killian, suppléant.

- Liste « UNEF le syndicat étudiant en bande organisée contre la précarité, pour une allocation d'autonomie et des Crous égalitaires et écologiques ! » :
  - PARMENTIER Antoine, titulaire,
  - GUEGUEN Lilia, titulaire,
  - VELOSO Tom, suppléant,
  - BAURE Natacha, suppléante.

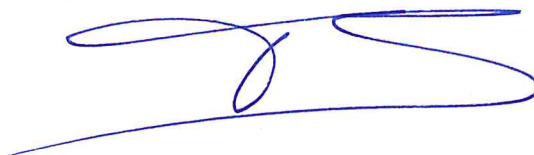
### **Collège Lorraine Nord**

- Liste « UNEF le syndicat étudiant en bande organisée contre la précarité, pour une allocation d'autonomie et des Crous égalitaires et écologiques ! » :
  - SPIEGEL Jérémy, titulaire,
  - KERMOUCH Elisa, suppléante.
- Liste « Bouge ton Crous avec Fédélor et tes associations » :
  - DA MOTA Léa, titulaire,
  - PENNERA Edouard, suppléant.

### **ARTICLE 2 :**

Le secrétaire général de la région académique Grand Est et la directrice générale du Crous sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Nancy, le 18-12-2024



Fabienne BLAISE

#### **Voies et délais de recours :**

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.